Contre-amiral Lejeune Laurent Joseph -Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 343 à 349- Sources : https://gallica.bnf.fr –
Droits : domaine public – saisie 2022

LE CONTRE-AMIRAL LEJEUNE

(LAURENT-JOSEPH)

1817 - 1895

Né le 25 août 1817, à Amiens (Somme). Provenance Maistrance de la flotte ; Enseigne de vaisseau auxiliaire : 25 mai 1843 ; Enseigne de vaisseau : 1er février 1846 ; Lieutenant de vaisseau 7 septembre 1850 ; Capitaine de frégate : 2 décembre 1854 ; Capitaine de vaisseau : 27 janvier 1864 ; Contre-amiral : 3 août 1875.

Légion d'honneur. Chevalier : 17 octobre 1844 ; Officier : 2 octobre 1855 ; Commandeur : 11 août 1869.

Médaille de Crimée : 1856 ; *Médaille d'Italie* : 1859 ; Grand-Croix de l'Ordre du Sauveur (Grèce) ; Officier de *l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare* (Italie) ; Décoré de la 4e classe de *l'Ordre du Medjidié* (Turquie).

Le contre-amiral **LEJEUNE** est le seul officier général de notre marine qui ait commencé sa carrière comme matelot.
Il naviguait depuis quatre années sur des bâtiments de commerce lorsqu'il apprit qu'on demandait des volontaires pour faire une expédition au pôle nord, sous les ordres de **DUMONT d'URVILLE.**
LEJEUNE s'engagea à bord de *l'Astrolabe,* mais l'expédition au pôle ne se fit point et fut remplacée par un voyage de circumnavigation, à la fin duquel **LEJEUNE**, qui s'était fait remarquer en mainte occasion comme gabier de grand mât, chef de hune de misaine et patron du canot du commandant, fut nommé enseigne auxiliaire et embarqué sur *l'Uranie*.

L'Uranie se rendait à Taïti, où elle allait renforcer la station navale, commandée par l'amiral **DUPETIT-THOUARS.** De ce bâtiment, **LEJEUNE** passa à terre, où il y avait à combattre presque tous les jours et, dès la première affaire, celle de Mahaena, il fit deux indigènes prisonniers et reçut la soumission de plusieurs autres. Aussi la croix de chevalier de la Légion d'honneur et, un an plus tard, le grade d'enseigne furent-ils la juste récompense de ses services !

L'ancien matelot de *l'Astrolabe* resta dans l'île jusqu'en 1847, époque à laquelle une grave blessure, reçue à la prise du fort de Fatahua, l'obligea de rentrer en France.
Son séjour à Taïti, sa conduite dans les événements qui marquèrent notre établissement en Océanie lui attirèrent l'affection du gouverneur de l'île, le capitaine de vaisseau **BRUAT**, qui ne cessa de lui manifester le plus grand intérêt, au fur et à mesure qu'il le connut davantage.
Le futur amiral de France ne perdit jamais de vue M. **LEJEUNE** et le prit sous ses ordres chaque fois que cela lui fut possible, laissant après sa mort à son compagnon et ami, M. **JURIEN de la GRAVIÈRE**, le soin de veiller à l'avancement de son protégé, qui justifia toujours par un service et un dévouement remarquables la confiance qu'on lui accorda et les récompenses qu'il reçut.

Quand il put s'embarquer de nouveau, M. **LEJEUNE** passa sur le vaisseau *le Friedland* et sur différents bâtiments de l'escadre du Levant, jusqu'au moment où le vice-amiral **BRUAT**, mis à la tête de cette escadre, le désigna pour passer sur *le Jupiter,* où il prit le commandement de la batterie basse.

Contre-amiral Lejeune Laurent Joseph -Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 343 à 349- Sources : https://gallica.bnf.fr –
Droits : domaine public – saisie 2022

L'attaque de Sébastopol, où il se distingua particulièrement, lui valut le grade de capitaine de frégate et le fit attacher à l'état-major général du commandant en chef à bord du *Montebello* ; il eut alors à remplir différentes missions fort périlleuses, telles, par exemple, que la reconnaissance des forts de Kinburn, et reçut à cette occasion la rosette d'officier.

Lorsqu'il revint en France, il passa quelque temps au ministère et fut ensuite chargé d'une mission sur la côte occidentale d'Afrique. Malheureusement il perdit le navire qu'on lui avait confié, l'aviso *l'Aigle*, au fond de la rivière Como, à l'embouchure du Gabon, et dut rentrer à Toulon pour y passer devant un conseil de guerre.
Le conseil l'acquitta en lui décernant des éloges, le président lui tendit la main et, présentant à M. **LEJEUNE** son épée, ajouta qu'il était enchanté de pouvoir la rendre à un officier aussi vaillant et aussi digne. En raison de l'heureuse issue de ce procès, M. **LEJEUNE** reprit bientôt un commandement, celui de la batterie flottante *la Tonnante*, avec laquelle il fit, en 1859, la campagne de l'Adriatique.

Les années suivantes le virent successivement chef de la station navale de la Nouvelle-Calédonie à bord du *Cassini*, chef de la station de Taïti, commandant d'expédition aux Pomotou et capitaine de pavillon de l'amiral **LARRIEU**, sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud.
La traversée qu'il accomplit pour revenir en France, en doublant le cap Horn, fut excessivement pénible, car son bâtiment, en fort mauvais état, faisait eau de toutes parts et il est bien certain que, sans l'énergie et les profondes connaissances nautiques du commandant, le navire eût été, forcé de s'arrêter en route.

M. **LEJEUNE** ne tarda pas à être nommé capitaine de vaisseau et fut appelé presque immédiatement au commandement de la marine à Saïgon, poste qu'il échangea, quelques mois après, contre une situation plus haute, celle de commandant supérieur des troupes de la colonie, l'officier qui remplissait ces importantes fonctions ayant été tué dans un engagement contre des Annamites rebelles.
Ce fut à son retour que l'amiral **JURIEN de la GRAVIÈRE** le prit comme capitaine de pavillon à bord du *Magenta*, qu'il montait. Excellent manœuvrier, M. **LEJEUNE** fut apprécié comme devait l'être, dans une escadre d'évolutions, un officier d'une telle expérience et d'un tel savoir, et l'amiral **JURIEN**, sur sa liste de propositions, demanda qu'on promût M. **LEJEUNE** contre-amiral.

Mais le commandant du *Magenta* n'avait que cinq années de grade de capitaine de vaisseau et sortait des cadres de la maistrance ; on avait donc toutes sortes de raisons, meilleures les unes que les autres, pour ne pas en faire sitôt un officier général. Toutefois on reconnut qu'il avait droit à une récompense et on lui donna la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Au début de la guerre de 1870, M. **LEJEUNE** embarqua sur la corvette cuirassée *la Valeureuse*, puis sur *la Revanche* et reçut l'ordre de rejoindre, à Cherbourg, l'escadre destinée à opérer dans la mer du Nord ; il fit toute la campagne contre l'Allemagne avec le vice-amiral **BOUËT-WILLAUMEZ** et, en février 1871, après la conclusion de la paix, il vint à Paris siéger au Comité hydrographique.

En 1875, M. **LEJEUNE** avait cinquante-huit ans et la limite d'âge était proche. L'amiral **de MONTAIGNAC**, alors ministre de la marine, résolut de réparer l'oubli de ses prédécesseurs et, le même jour, le commandant **LEJEUNE** fut à la fois promu contre-amiral et nommé major général de la marine à Rochefort.

Contre-amiral Lejeune Laurent Joseph -Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 343 à 349- Sources : https://gallica.bnf.fr –
Droits : domaine public – saisie 2022

Une année plus tard, il arborait son pavillon sur *la Gauloise* et prenait le commandement en sous-ordre de l'escadre d'évolutions. Après avoir été détaché avec sa division dans les mers de l'Archipel, lors de la guerre turco-russe de 1878, l'amiral revint en station au Pirée, où le roi Georges de Grèce put l'apprécier à sa juste valeur. Et quand M. **LEJEUNE**, à son retour en France, fut atteint par la limite d'âge, Sa Majesté Hellénique, sentant la nécessité de réorganiser et même de reconstituer la flotte grecque, sollicita du gouvernement français l'envoi d'une mission navale, dirigée par l'ancien commandant de la station du Levant.

La France a récemment fait droit à la demande du roi Georges en autorisant le contre-amiral **LEJEUNE** à se rendre aux désirs du gouvernement hellénique ; l'amiral, qui ne pouvait mener à bien la tâche dont on le chargeait sans être admirablement secondé, a choisi, pour l'assister dans ses travaux, trois hommes de talent et d'avenir : MM. **VIDAL**, capitaine de frégate, **DUPONT**, ingénieur des constructions navales, et **PRÉAUBERT**, commissaire adjoint de la marine.

Ancestrami